

âgés de 75 ans et plus contre 95 pour mille au niveau national. Entre 2005 et 2009 3 082 lits EHPAD sont venus s'ajouter à l'existant et l'actuel schéma départemental en faveur des personnes âgées 2009-2013 a prévu la création de 3 500 lits supplémentaires. Plus de 21 000 places sont aujourd'hui effectives ce qui donne un ratio global rapporté à 1 000 habitants de 75 ans et plus à 105,71. Il reste inférieur au ratio national (111,45) mais supérieur au ratio régional (95,93). L'avenir même proche reste préoccupant pour les populations les plus fragiles car le plan régional de santé établi par l'ARS pour la période 2012-2016 ne prévoit aucune création de lits en EHPAD. Aujourd'hui les établissements n'affichent pas tous complets, le délai d'attente pour l'obtention d'une place est bien sûr variable mais il se situe généralement entre un et deux mois (voir par ailleurs). Qu'en sera-t-il dans trois ans si le chiffre actuel n'évolue pas ou très peu? Quelques constructions sont actuellement en cours, elles avaient reçu des autorisations d'ouverture avant l'élaboration du plan régional de santé. Les législateurs entendent privilégier le maintien à domicile pour répondre au souhait de plus de 80% des Français. Ce qui demande la mise en place de moyens en réseau tant pour l'aide au quotidien que pour la prise en charge médicale et paramédicale de la personne âgée, l'adaptation des logements s'avère souvent nécessaire ainsi qu'une présence constante ou presque. "Favoriser le maintien à domicile oui mais comment?" interroge Pierre Tribouillard secrétaire départemental du syndicat FO Santé. Il s'insurge contre le plan de l'ARS qui "va mener à des établissements surbookés d'ici 2016" et contre les "centaines de lits fermés dans les Unités de séjours de longue durée ou transformés en lits d'EHPAD".

Et de préciser : "Le taux est de 3,47 lits pour 1 000 habitants de 75 ans et plus contre 6 pour 1 000 en moyenne nationale". Comme en écho, Éric Bertrand, directeur du service personnes âgées du conseil général des Bouches-du-Rhône affirme : "Il faut anticiper le tsunami démographique qui est devant nous". La politique de solidarité coûte cher, la création d'une 5<sup>e</sup> branche "dépendance" de sécurité sociale semble être abandonnée, depuis le 1er avril une taxe dépendance de 0,3% est prélevée sur les retraites moyennes et hautes, les besoins financiers et en équipements seront une des grandes questions des 15 ans à venir, la réflexion a d'ores et déjà commencé il convient maintenant de trouver les réponses adaptées à une population de plus en plus vieille, plus longtemps. ■

# Hébergement le prix reste dissuasif

Quelque 680 000 personnes âgées vivent en établissements en France. 67% d'entre elles sont hébergées dans les 6 800 EHPAD du territoire dont 91 à Marseille qui accueillent un peu plus de 7 000 résidents. Pour la plupart, leurs revenus et ceux de leurs familles ne suffisent pas.

**Les 91 EHPAD de Marseille accueillent entre 7 000 et 7 500 résidents. Beaucoup bénéficient des aides sociales.**

Le secteur des maisons de retraite ne connaît pas la crise. Plus la population vieillit, plus elles sont assurées d'un avenir en or. Même si, au niveau national, le secteur privé lucratif des maisons de retraite ne regroupe que 20% des établissements contre 30% pour le privé associatif et 50% pour le public. Les grands groupes privés qui dominent ce marché sont en pleine expansion. Certains lorgneraient même du côté de la Chine, réservoir presque inépuisable tant sa population est grande. Plus près de nous, aujourd'hui en France, près de 680 000 personnes vivent en maisons de retraites, 67% dans des EHPAD, des établissements pour personnes âgées dépendantes. À Marseille on dénombre 91 EHPAD qui hébergent quelque 7 000 à 7 500 résidents. À quel prix? Alors que les revenus de la plupart des retraités n'excèdent pas 1 250 euros (900 euros pour les femmes), le prix d'un hébergement en collectivité varie pour les moins élevés de 1 800 à 2 100 euros. Une lourde charge que les personnes

âgées ne peuvent pas assumer comme souvent leurs enfants bien que le code civil, leur fasse obligation de venir en aide à leurs parents. Souvent on se résout donc au maintien de la personne âgée au domicile, une tâche lourde pour les aidants. Cela nécessite aussi la mise en place d'un réseau d'intervenants du champ social, médical et paramédical ce qui n'est pas forcément d'un coût moindre pour la collectivité. L'APA (aide personnalisée à l'autonomie) et l'aide sociale à l'hébergement viennent pallier l'insuffisance des ressources tant au domicile qu'en établissements d'accueil. Le budget départemental consacré à l'APA dans les Bouches-du-Rhône s'élève à 100,9 millions d'euros pour le maintien à domicile et pour 22 000 bénéficiaires et 49 millions d'euros pour les résidents en maisons de retraites soit 12 500 bénéficiaires. "À domicile, après expertise médicale, un travailleur social évalue le taux de dépendance. Une association agréée fournit la personne aidante et perçoit directement



BERNDETTE SPAGNOU

**Près de 250 millions d'euros sont consacrés, chaque année, par le département des Bouches-du-Rhône aux personnes âgées.**

l'APA. Les établissements perçoivent une dotation globale pour l'année". L'aide sociale pour l'hébergement se monte à 98,7 millions d'euros, toujours pour les Bouches-du-Rhône et un ticket modérateur qui varie de 3 à 10 € par jour, selon les revenus, reste à la charge de la personne. "L'aide sociale peut être récupérée sur les successions si la personne âgée est propriétaire d'un bien, il est hypothéqué et nous nous remboursons à hauteur du montant des aides accordées. Nous récupérons, en règle générale, environ 30% des sommes versées" dit toujours Éric Bertrand. Si l'APA qui est totalement dédiée

aux personnes âgées a permis une meilleure assistance, le rattrapage sur les successions reste un argument dissuasif pour l'entrée en maison de retraite. La sécurité sociale finance, pour sa part, tout ce qui relève des soins. Michèle Delaunay, ministre déléguée aux personnes âgées, dans une interview accordée au "Parisien" en janvier dernier, faisait part de la volonté du gouvernement d'encadrer les loyers des maisons de retraite et de plafonner les prestations facturées aux résidents par des conventions. Ceci dans le cadre des mesures à l'étude pour le futur plan dépendance. Des éventualités fraîchement accueillies par les gestionnaires d'établissements, d'autant plus que les actions des groupes du secteur cotés en Bourse ont accusé une baisse après la parution de l'interview. L'effort de tous sera demandé pour financer la dépendance, retraités imposables compris. Depuis le 1<sup>er</sup> avril, une taxe de 0,3% est prélevée sur les revenus de près de 10 millions d'entre eux. ■

SERVICE

## Retraite Plus cherche pour vous



29 000 familles ont fait appel aux services de Retraite Plus l'an dernier.

Retraite Plus est un service qui a été créé il y a 7 ans pour "venir en aide" aux retraités et aux familles qui sont à la recherche d'un établissement d'hébergement. Service gratuit pour les particuliers il a cependant les plus grands groupes de maisons de retraites comme partenaires et de très nombreux privés. Son portefeuille compte plus de 2 000 établissements en France dont près de 200 dans la région et 74 à Marseille et alentour. Retraite Plus a vu son chiffre d'affaires être multiplié par quatre en deux ans. Comment ça marche? Édith Hayot, une des responsables de la plateforme, nous en dit plus. "Lorsque les gens appellent ils sont souvent désemparés parce qu'ils ne savent pas quel établissement choisir. Notre rôle est de les conseiller au mieux, nous débroussaillons le terrain lors d'un entretien", explique-t-elle. Pour trouver la maison de retraite qui correspond le mieux à la personne, le conseiller définit l'état de santé de la personne âgée et son degré de dépendance, recherche les établissements les plus proches de son lieu habituel de résidence et en rapport avec la ou les pathologies de la personne. Le conseiller pourra ensuite informer le demandeur sur les disponibilités, le prix et le financement de la maison de retraite ou encore les animations et activités proposées. "Notre objectif est de rendre le meilleur service, au plus près de la demande des familles", souligne encore Édith Hayot. Pour l'année 2012, Retraite Plus annonce avoir accompagné 29 000 familles et ses perspectives sont à la hausse pour l'année en cours. ■ Pour en savoir plus : 0 805 696 631 (appel gratuit) ou sur internet [www.retraiteplus.fr](http://www.retraiteplus.fr)